

30 juin 2017 -11:33

## Intégration de l'Inspection sociale au sein des services d'inspection de l'ONSS

Le 1er juillet 2017, les services d'inspection de l'ONSS et l'Inspection sociale du SPF Sécurité sociale fusionneront. La nouvelle structure ainsi formée sera hébergée dans les locaux de l'ONSS. Elle comptera 574 collaborateurs. Cette intégration s'inscrit dans la politique du gouvernement fédéral, qui entend passer à la vitesse supérieure dans la lutte contre la fraude sociale et la fraude fiscale, notamment en renforçant les services d'inspection et en rationalisant leur fonctionnement.

### Rassemblement des forces

Dans le cadre de la fusion, une grande partie du personnel et des moyens de l'Inspection sociale seront transférés aux services d'inspection de l'ONSS. Les redondances dans les tâches effectuées par ces deux services d'inspection seront ainsi éliminées.

Dans leur nouvelle forme, les services d'inspection assumeront une combinaison de missions que l'ONSS et le SPF Sécurité sociale exécutaient autrefois séparément, comme la lutte contre la fraude sociale, le dumping social et le trafic d'êtres humains.

Pour l'ONSS, qui est déjà responsable de la réglementation, de la perception et du recouvrement des cotisations sociales et du contrôle du respect de la réglementation, l'arrivée de ces nouveaux inspecteurs sera un atout supplémentaire dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale. Le fait de disposer de services d'inspection intégrés permettra en effet d'harmoniser et de moderniser les méthodes de travail.

Philippe De Backer, secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude sociale : « Avec cette intégration, nous faisons un pas en avant important dans le renforcement et la réforme des services d'inspection sociale. Nous investissons dans ces services avec l'engagement de 100 inspecteurs et nous simplifions les structures en passant de 8 à 5 services, ce qui permet d'éliminer le problème des doubles contrôles et des redondances au niveau des compétences. En fusionnant le meilleur des deux services, nous pourrions lutter plus efficacement contre la fraude sociale organisée et transfrontalière. Grâce à cette réforme, nos services d'inspection et leurs agents resteront la référence en matière de lutte contre la fraude sociale en Europe. »

### 9 millions de recettes supplémentaires attendus en 2018

L'intégration de l'Inspection sociale au sein des services d'inspection de l'ONSS aura pour effet de créer le plus grand service d'inspection de Belgique. La nouvelle structure comptera 574 agents - dont 450 inspecteurs et contrôleurs actifs sur le terrain.

Les recettes supplémentaires découlant de cette opération de synergie sont estimées à 4,6 millions d'euros en 2017 et à 9,2 millions d'euros de cotisations sociales supplémentaires en 2018.

En 2016, les inspecteurs des services d'inspection de l'ONSS ont effectué 14 222 enquêtes auprès de 9 355 employeurs. Ils ont proposé des régularisations pour fraude aux cotisations pour un montant de 44 512 835 euros. 26 890 enquêtes ont de surcroît été effectuées en soutien du core business, ce qui a débouché sur des propositions de régularisation à hauteur de 101 millions d'euros.

Les inspecteurs de l'Inspection sociale ont quant à eux réalisé 20 000 enquêtes auprès de 18 000

employeurs et ont proposé des régularisations à hauteur de 60 132 972 euros.

### Investir dans le data-mining

Ces 15 dernières années, l'ONSS a fortement investi dans le développement du data-mining et cette technique constituera toujours l'un des fers de lance de la lutte contre la fraude après la fusion. L'intégration permettra à l'équipe de data-mining de recevoir le renfort de 5 personnes supplémentaires, qui apporteront leurs connaissances, expérience et outils. Une équipe de 12 data scientists et business analysts consacrerait tout son temps à faire des analyses de données, des analyses de réseaux ainsi que des analyses prédictives. L'analyse prédictive est une méthode qui est notamment utilisée afin de mieux orienter les enquêtes en matière de dumping social.

Office national de sécurité sociale  
Place Victor Horta 11  
1060 Bruxelles  
Belgique  
02 509 31 11  
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils  
Contact presse  
02 509 36 24  
[press@rsz.fgov.be](mailto:press@rsz.fgov.be)